



Votation citoyenne réussie !

La CGT se félicite du succès de la consultation nationale contre le changement de statut de La Poste. Plus de 2 millions de votants, c'est énorme ! Nous devons poursuivre la mobilisation contre la privatisation et pour la satisfaction des revendications.

Après la nouvelle journée d'ampleur des postiers du 22 septembre, les résultats de la votation citoyenne isolent encore plus le gouvernement et la direction de La Poste.

C'est un encouragement à poursuivre et à amplifier la mobilisation. Le message est clair. Ces dernières mobilisations d'une réussite sans appel, indiquent clairement que le Président de la République et le gouvernement doivent renoncer définitivement à ce projet de loi. Pour la CGT, la mobilisation doit se poursuivre pour l'organisation d'un véritable débat public sur l'avenir de La Poste et des postiers.

Ni privatisation, ni statu quo.

La direction de La Poste doit stopper immédiatement les réorganisations et restructurations incessantes qui concourent à la privatisation, suppriment des emplois, aggravent les conditions de vie et de travail, remettent en cause les droits et garanties des personnels, le service public postal. Elle doit ouvrir sans attendre de véritables négociations sur les revendications en terme d'emploi, de salaires et de service public.



Branche Poste

Ni aveugles ni sourds : obtus !

Après cette déferlante, nul n'aurait imaginé que le Conseil d'Administration se réunirait comme si de rien n'était le 8 octobre dernier. Mis à part les représentants d'une organisation syndicale évoquant discrètement la votation citoyenne, seuls les administrateurs CGT sont intervenus pour rappeler cette mobilisation historique et malgré les pressions de tous bords, dans les services, dans les quartiers, dans les écoles, dans les mairies... L'ensemble des autres administrateurs, pour les dirigeants de La Poste, pour les représentants de l'État, s'entêtent follement. Il faut poursuivre : la casse des réseaux, la réduction des coûts avec la masse salariale comme seul levier, la transformation des bureaux de poste en vitrines commerciales au mépris des conditions de travail et du service public...

La CGT est déterminée à continuer. Et vous ?

Si « qui ne tente rien n'a rien », « qui joue n'est pas sur de gagner »

Non seulement le gouvernement veut privatiser La Poste, mais il veut s'en servir pour déréglementer le droit du travail. La loi de mai 2005 (liée aux directives européennes de libéralisation du secteur postal) implique la mise en place d'une convention collective pour la distribution du courrier adressé, sans que l'article 26 n'en précise le champ... Le syndicat des opérateurs postaux voudrait en profiter pour imposer le rattachement des distributeurs à différentes conventions collectives, selon les activités réalisées au cours d'une même journée. Il s'agit tout simplement d'une proposition sans précédent, d'instaurer une décision dérogoratoire au code du travail, dont la référence est l'activité principale. Pour la CGT c'est inacceptable.

L'engagement de tous et de chacun est indispensable pour déjouer cette nouvelle tentative de casse des droits des salariés.

Branche Télécoms

6 et 7 octobre anti-stress à FT

À France Télécom, stress, déshérence et solitude ont conduit de nombreux collègues à la maladie, voire à la mort.

L'émotion est vive, le recueillement est digne, puis la parole se libère et des liens sociaux se tissent. Le 6 octobre, jour de la 2nde séance de négociation sur le stress, était une forte journée de grève unitaire.

Le 7, de même niveau, visait notamment le PDG qui remet en cause les premiers acquis arrachés dans les 5 groupes de travail qui accompagnent la négociation globale.

Toute aussi inadmissible est la tentative de la DG de se défausser sur l'encadrement, afin de s'exonérer de sa propre responsabilité.

En manifestant à Paris, de la DRH vers la DG le 6 octobre, puis de la DG vers le MEDEF le 7 octobre, des centaines de salariés ont remonté la chaîne des responsabilités.

La fin d'un mensonge

La mobilisation des salariés de France Télécom a fait reculer la direction, mais pas assez ! Comme nous le demandions depuis le 10 septembre, les mobilités forcées sont gelées jusqu'à la fin de l'année. Mais la revendication principale est bien la fin définitive de ces mobilités forcées. Chaque mobilité au sein de France Télécom doit être choisie par les salariés.

De plus, M. Lombard annonce la fin du « Time to Move ». Or, dans toutes les instances et à tous les niveaux, à chaque fois que nous réclamions l'abrogation de cette décision, les représentants de FT nous rétorquaient, la main sur le cœur, que jamais, Au grand jamais, une telle décision n'a été prise pour les cadres de France Télécom.

C'est donc en la supprimant officiellement que le PDG a avoué qu'elle existait !

Échos

Infirmières : boycott de l'Ordre

Le 30 septembre, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, CFTC, FO, FSU, Sud Santé et Unsa, les infirmières ont participé à une centaine d'« actions » (manifestations, rassemblements, distributions de tracts ou arrêts de travail) pour protester contre le niveau des cotisations à ce nouvel Ordre infirmier mis en place par le gouvernement.

Ces organisations syndicales ont appelé dans l'unité les professionnels à boycotter l'Ordre et refuser d'acquiescer leur cotisation.

Les infirmières revendiquent des effectifs supplémentaires pour améliorer les conditions de travail et les conditions de prise en charge des patients, ainsi qu'une revalorisation salariale qui reconnaisse leur qualification et leurs responsabilités !

Santé

Toujours les mêmes mauvaises recettes !

La Sécurité Sociale annonce un déficit estimé à 22,7 Mds d'euros pour 2009 et 38,6 Mds d'euros pour 2010. La Cgt considère que ce déficit est un déficit structurel, aggravé par la crise financière.

Pour autant, la question des recettes reste un tabou, aucune action pour les augmenter en modifiant l'assiette d'imposition n'est à l'ordre du jour.

Pour les assurés sociaux, ce sera l'augmentation du forfait hospitalier, le déremboursement de certains médicaments et l'imposition des indemnités journalières des accidentés du travail !

La Cgt revendique une réforme du financement favorisant l'investissement dans l'emploi bien rémunéré. Au contraire, les choix faits depuis des années, de comprimer les dépenses montrent que les problèmes ne sont pas résolus !

Pauvres et malades : une réalité en France !

En 2008, 10,4% de la population a renoncé à des soins dentaires ou optiques, pour des causes financières, selon un rapport sur l'état de santé de la population, publié par le ministère de la Santé. Ce taux est lié aux revenus : 15,83% des personnes vivant dans un ménage aux revenus mensuels inférieurs à 840 euros ont renoncé aux soins, contre 6,08% de celles vivant dans un ménage aux revenus supérieurs à 4 600 euros. Les personnes ne disposant pas d'une complémentaire santé sont aussi deux fois plus nombreuses à renoncer aux soins (22,9% contre 9,6%).

On constate également que l'état de santé est toujours lié à la catégorie sociale et au niveau de diplôme, du fait de différences d'exposition aux risques, d'environnement ou de comportement socioculturel.

International

Mobilisation pour le travail décent

La journée d'action interprofessionnelle à l'appel de 7 organisations syndicales nationales du 7 octobre 2009, a été marquée par de très nombreuses initiatives décidées par les salariés dans les entreprises sous forme d'assemblées générales, délégations, débrayages et de grèves. Plus de 90 rassemblements et 28 manifestations ont été organisés. Les formes et les contenus de cette journée proposée par les syndicats, ont répondu aux attentes des salariés avec le soutien de 70% de la population.

Les premiers succès revendicatifs confortent la CGT dans son objectif de poursuivre l'ancrage de l'action revendicative dans les entreprises avec l'unité la plus large. C'est ce que demandent 80% des salariés dans les enquêtes d'opinion.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/Cadres

Échos

Travail le dimanche

Une majorité de Français sont contre : 55% des Français continuent de penser qu'il n'est "pas vraiment" voire "pas du tout normal" d'élargir les possibilités de travail le dimanche", selon un sondage Obea/Intraforces paru lundi 5 octobre dans le journal 20 Minutes.

Selon cette enquête, 64,4% des personnes interrogées craignent que cela n'affaiblisse le petit commerce, et 67,7% ont déclaré ne "jamais" travailler le dimanche.

Concernant la nouvelle loi, 56,2% des Français ont déclaré que cela ne les inciterait pas à fréquenter davantage les commerces le dimanche.

Cette enquête a été réalisée du 23 au 29 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1.000 personnes en France métropolitaine.

Emploi

Jeunes diplômés

Selon une enquête de l'Apec parue le 2 octobre, la majorité des diplômés Bac + 4 de la promotion 2008 (68%) occupaient un emploi au printemps 2009, mais trois débutants sur dix (32%) étaient toujours à la recherche d'un travail au bout de huit mois, contre moins de 25% avant la crise. Les conditions d'embauche ont également été « moins bonnes » que pour la promotion 2007 avec une rémunération médiane de 26 400 euros (contre 27 300 euros) et un nombre de CDI en baisse (54% en ont signé un, - 7 points). Nous sommes encore très loin des propositions de la CGT d'un salaire minimum pour les cadres à 34 308 euros/an (plafond sécurité sociale) !

Pour info, l'Apec organise à Paris du 19 au 23 oct. une semaine sur l'emploi pour les jeunes diplômés et étudiants.

Pour que vive l'AFPA

Cinq millions de stagiaires ont été formés par l'AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) depuis sa création en 1946 par le ministre communiste du Travail et de la Sécurité sociale, Ambroise Croizat. L'AFPA a su montrer au fil des années, en formant en priorité les publics les plus fragiles, son efficacité sociale.

En pleine crise du système capitaliste, les salariés de notre pays et les jeunes sans qualification en particulier ont un intérêt majeur à exiger un droit à la formation initiale différée et à agir pour que vive l'AFPA.

Avançant la revendication d'une Sécurité sociale professionnelle, la CGT réaffirme son exigence d'une priorité au service public de formation professionnelle et technologique.

Égalité

Un 17 octobre au féminin pluriel

Le Collectif National des Droits des Femmes (CNDFF), qui regroupe une cinquantaine d'organisations, dont la CGT, appelle à une manifestation nationale à Paris le 17 octobre.

En France, les inégalités ne se résorbent pas. Les femmes sont toujours dans les secteurs les moins payés, les emplois les moins qualifiés et sont les plus soumises à la précarité.

Les salaires, en moyenne, sont inférieurs de 25%. En dehors de la sphère professionnelle, les femmes réalisent toujours 70% des tâches ménagères et la gestion des enfants leur est souvent attribuée. La remise en cause, par le gouvernement, de Majoration de Durée d'Assurance (MDA) dans le calcul des retraites des mères, ainsi que la revendication de droits supplémentaires pour l'éducation des enfants, seront au cœur du 17 octobre.